

Statistiques en bref

AGRICULTURE ET PECHE

69/2007

Auteurs

Lourdes LLORENS
ABANDO

Elisabeth ROHNER-
THIELEN

Contenu

Légère augmentation de la part de la SAU totale de l'UE-25 consacrée à l'agriculture biologique..... 1

Dans l'UE-25, 87% des opérateurs biologiques sont des producteurs 2

Producteurs biologiques : 1,6% de l'ensemble des exploitations agricoles 4

La part de la superficie en cours de conversion dans la superficie biologique totale varie entre 1% et 100%..... 5

Les prairies et pâturages représentent une part significative des superficies biologiques entièrement converties 6

Cheptel biologique : le cheptel ovin a la préférence 6



Fin de rédaction: 31.05.2007
Données extraites le: 10.05.2007
ISSN 1977-0332
Numéro de catalogue: KS-SF-07-069-FR-N
© Communautés européennes, 2007

L'agriculture biologique prend différentes formes dans l'UE-25¹

Vue d'ensemble de la situation actuelle

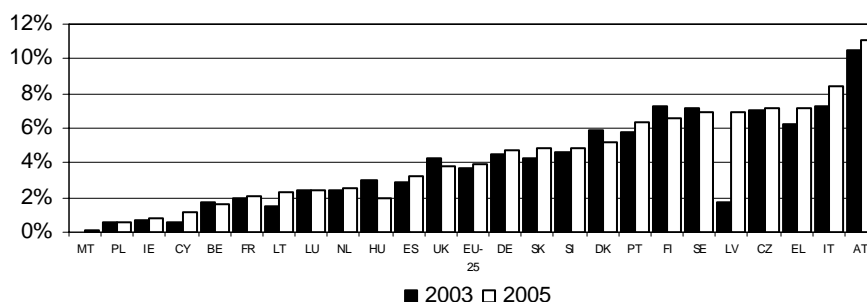
La présente publication propose une vue d'ensemble de l'agriculture biologique dans l'Union européenne après l'élargissement intervenu en mai 2004. Elle suit une structure semblable à la publication de 2005.

Les principales conclusions de l'analyse sont les suivantes :

- La superficie consacrée à l'agriculture biologique représente environ 4% de la superficie agricole utilisée totale de l'UE-25, avec une légère tendance à la hausse.
- Avec 11% en 2005, l'Autriche est le pays qui enregistre la plus forte proportion de surface biologique par rapport à la superficie agricole utilisée totale.
- Le développement des cultures biologiques et l'augmentation du nombre d'opérateurs est très faible dans l'UE-15. Toutefois, une grande différence est constatée entre les États membres du Nord et ceux du Sud, ces derniers se montrant encore dynamiques dans une certaine mesure.
- L'Italie possède quasiment 18% du total des cultures biologiques dans l'UE-25. Parmi les pays qui ont rejoint l'UE en 2004, c'est la République tchèque qui enregistre le plus fort pourcentage (plus de 4%).
- Prairies et pâturages exceptés, ce sont les cultures annuelles qui constituent la part la plus élevée de la production biologique. Néanmoins, dans les États membres du Sud, les cultures permanentes représentent un pourcentage significatif du total des cultures biologiques.
- En règle générale, les exploitations agricoles biologiques ont une taille moyenne supérieure à celle de l'ensemble des exploitations.
- Certains États membres possèdent un cheptel biologique - essentiellement caprins et bovins - particulièrement important. L'évolution de ce cheptel paraît cependant incertaine, les données disponibles montrant des tendances erratiques pour ce secteur.

Légère augmentation de la part de la Superficie Agricole Utilisée totale de l'UE-25 consacrée à l'agriculture biologique²

Graphique 1: Part (%) de la Superficie Agricole Utilisée totale occupée par l'agriculture biologique, 2003 et 2005



Sources: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique; Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles

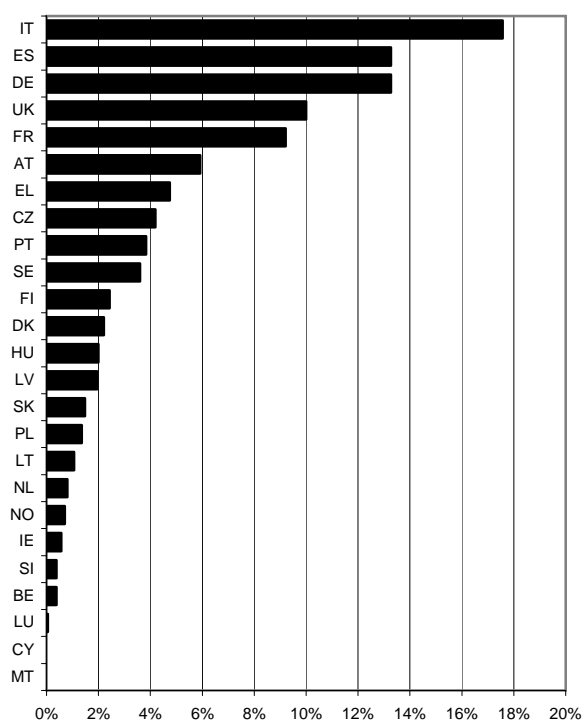
NB: Données de la superficie biologique 2003: CY, LV, LT, MT, SI 2004
Données de la superficie biologique 2005: LU, PL 2004

1 Aucune donnée n'est disponible pour l'Estonie. La Bulgarie et la Roumanie qui sont entrées dans l'UE le 1 janvier 2007, n'étaient pas obligées de fournir des données pour la période mentionnée dans cette publication.

2 Cultures biologiques sur des terres entièrement converties et en cours de conversion. Les totaux UE-15 et UE-25 pour 2004 et 2005 ont été estimés à l'aide de données d'autres années.

Le pourcentage de la superficie agricole utilisée (SAU) totale de l'UE-25 consacrée à l'agriculture biologique a légèrement augmenté entre 2003 et 2005, passant de 3,7% à 3,9%. Le graphique 1 montre le pourcentage de la superficie consacrée aux cultures biologiques dans la SAU totale en 2003 et en 2005 par pays. En Autriche, 11% de la superficie agricole totale est couverte de cultures biologiques et cette proportion continue de croître. L'Italie

Graphique 2: Part (%) de chaque pays dans la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique dans l'UE-25, 2005



NB: LU, PL 2004

La comparaison de la part de la superficie biologique totale de chaque État membre dans la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique dans l'UE-25 (graphique 2) montre que l'Italie totalise quasiment 18% de l'ensemble des cultures biologiques dans l'UE-25. L'Espagne et l'Allemagne suivent avec des parts d'environ 14%. Parmi les États membres qui ont rejoint l'UE en 2004, c'est la République tchèque qui enregistre le pourcentage le plus élevé (4%).

apparaît également très dynamique entre 2003 et 2005, la superficie consacrée à l'agriculture biologique dépassant 8% de la superficie totale en 2005. Toutefois, les États membres du Nord de l'Europe semblent avoir stabilisé les superficies consacrées aux cultures biologiques y étant en recul, de 5,8% à 5,2% au Danemark, de 7,2% à 6,5% en Finlande et, plus légèrement, de 7,1% à 7% en Suède.

Tableau 1: Superficie (ha) entièrement convertie et en cours de conversion consacrée à l'agriculture biologique, 2005 et variations (%) 2004/2005

	Superficie biologique 2005	Variations 2004-2005 en %
EU15	5 350 604	4%
EU25	6 115 465	6%
BE	22 994	-3%
CZ	254 982	-3%
DK	134 129	-13%
DE	807 406	5%
IE	34 912	19%
EL	288 737	16%
ES	807 569	10%
FR	560 838	5%
IT	1 069 462	12%
CY	1 698	96%
LV	118 612	354%
LT	64 544	75%
LU	3 158	:
HU	128 576	-3%
MT	14	1300%
NL	48 765	1%
AT	360 369	5%
PL	82 730	:
PT	233 458	8%
SI	23 499	4%
SK	90 206	76%
FI	147 587	-9%
SE	222 268	1%
UK	608 952	-12%
NO	43 010	6%

Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique
NB: LU, PL 2004

Le taux de croissance de la superficie dévolue aux cultures biologiques entre 2004 et 2005 (tableau 1) est très élevé à Malte et en Lettonie, ce qui s'explique par les niveaux très faibles relevés en 2004. La Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lituanie, la Slovaquie, l'Autriche et l'Allemagne ont enregistré des croissances positives. Dans les États membres du Nord de l'Europe, en Belgique, en Hongrie et au Royaume-Uni, la superficie consacrée à l'agriculture biologique est en diminution, du moins entre les deux années considérées.

Dans l'UE-25, 87% des opérateurs biologiques sont des producteurs

La répartition des opérateurs biologiques est similaire à celle des superficies agricoles biologiques (tableau 2). Il est clair que la principale activité des opérateurs biologiques est la production de cultures et animaux biologiques au premier niveau de la chaîne de production, c'est-à-dire à la ferme. Cela est particulièrement vrai en République tchèque, à Chypre, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en Slovaquie, où le nombre de producteurs dépasse largement celui des transformateurs. Toutefois, il existe certains autres États membres comme la Belgique ou les Pays-Bas où les transformateurs sont plus de 42% ou encore l'Allemagne, la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni où le

pourcentage de transformateurs se situe aux alentours de 30%. Un nombre de transformateurs élevé est signe d'un plus grand développement de la production et de la commercialisation des produits biologiques. Si les États membres du Nord de l'Europe enregistrent une diminution, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie connaissent actuellement une croissance plus rapide, tandis que les autres États membres, notamment la Grèce et l'Italie, continuent d'enregistrer des hausses significatives. L'augmentation remarquable du nombre d'importateurs au Royaume Uni s'explique par une sous-estimation de leur nombre en 2004.

Tableau 2: Nombre d'opérateurs biologiques par type, 2005, et variations (%) 2004/2005

	Nombre d'opérateurs par type				Variations 2004-2005 en %			
	Total	Produc-teurs	Transfor-mateurs	Importa-teurs	Total	Produc-teurs	Transfor-mateurs	Importa-teurs
EU-15	168 524	144 767	27 379	1 881	9,7%	9,9%	7,0%	16,8%
EU-25	182 305	157 852	27 951	1 916	13,4%	11,1%	7,1%	17,0%
BE	1 282	720	530	67	6,0%	9,3%	-1,5%	4,7%
CZ	1 234	835	131	7	9,9%	-0,8%	7,4%	16,7%
DK	3 597	3 036	603	100	-7,2%	-4,1%	-13,6%	69,5%
DE	22 032	17 020	7 153	590	5,4%	2,5%	10,4%	15,0%
IE	1 066	957	120	7	12,7%	13,9%	3,5%	16,7%
GR	15 556	14 771	1 002	9	57,4%	59,2%	32,5%	-10,0%
ES	17 509	15 693	1 764	52	-1,0%	-2,0%	7,9%	30,0%
FR	16 546	11 402	4 995	149	:	3,1%	2,5%	:
IT	49 469	44 860	6 418	200	19,6%	21,4%	5,5%	-3,4%
CY	159	159	:	:	:	:	:	:
LV	2 883	2 873	36	0	174,6%	175,5%	414,3%	0,0%
LT	1 817	1 802	15	0	51,2%	53,0%	-38,0%	0,0%
LU	110	74	36	1	5,8%	12,1%	-5,3%	0,0%
HU	1 898	1 731	281	15	:	:	:	:
MT	7	6	4	0	600,0%	500,0%	300,0%	:
NL	2 238	1 377	940	193	1,0%	-0,4%	-4,7%	9,7%
AT	21 455	20 321	1 056	78	1,0%	0,2%	19,2%	8,3%
PL	3 815	3 760	55	:	:	:	:	:
PT	1 660	1 577	82	1	13,6%	14,4%	1,2%	:
SI	1 758	1 724	33	13	8,9%	10,9%	73,7%	116,7%
SK	210	195	17	0	65,4%	66,7%	21,4%	:
FI	4 782	4 436	394	21	-10,2%	-10,6%	-6,2%	50,0%
SE	4 809	4 238	412	159	-11,0%	-10,3%	-11,8%	-25,4%
UK	6 413	4 285	1 874	254	7,8%	-0,8%	21,7%	195,3%
NO	2 889	2 558	403	30	0,5%	0,4%	3,6%	3,4%

Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

NB: HU 2004; CY, PL 2004 Total estimé; FR Importateurs 2004, Total 2005 estimé; EU-15 et EU-25 estimations comprenant les données d'autres années.

Tableau 3: Nombre d'opérateurs (total, nouveaux et s'étant retirés) ; part (%) des nouveaux opérateurs dans le total et importance relative des opérateurs s'étant retirés, 2005

	Nombre d'opéra-teurs à la fin 2005	Nou-veaux opera-teurs	Opéra-teurs s'étant retirés	Part des nou-veaux opéra-teurs dans le total	Impor-tance relative des opérateurs s'étant retirés
BE	1 282	136	64	11%	5%
CZ	1 234	229	118	19%	10%
DK	3 597	252	530	7%	15%
DE	22 032	2 479	1 356	11%	6%
IE	1 066	144	24	14%	2%
EL	15 556	7 284	1 613	47%	10%
ES	17 509	:	:	:	:
FR	16 546	:	:	:	:
IT	49 469	12 060	3 948	24%	8%
LV	2 883	1 845	12	64%	0%
LT	1 817	:	:	:	:
LU	110	17	11	15%	10%
HU	1 898	:	:	:	:
MT	7	6	0	86%	0%
NL	2 238	152	130	7%	6%
AT	21 455	625	405	3%	2%
PL	3 815	:	:	:	:
PT	1 660	199	0	12%	0%
SI	1 758	402	219	23%	12%
SK	210	117	34	56%	16%
FI	4 782	155	697	3%	15%
SE	4 809	128	725	3%	15%
UK	6 413	1 197	731	19%	11%
NO	2 889	217	203	8%	7%

Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

NB: HU, PL 2004; FR Importateurs 2004, Total 2005 estimé

Un des facteurs qui illustre le recul de l'agriculture biologique dans les États membres du Nord de l'Europe est le fait que le nombre d'opérateurs biologiques cessant leur activité est plus élevé que celui des nouveaux opérateurs se lançant dans l'agriculture biologique.

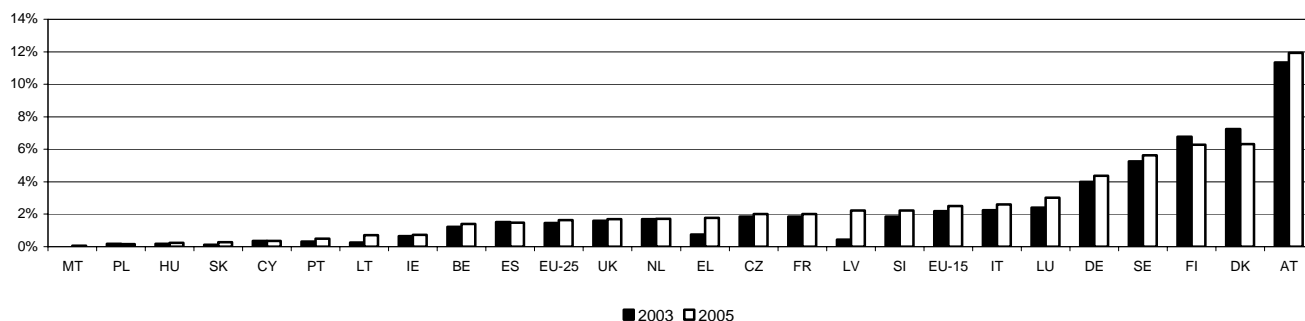
Le tableau 3 montre, pour les pays pour lesquels des données sont disponibles, le pourcentage de nouveaux opérateurs dans le total. Ce pourcentage est particulièrement élevé en Lettonie, à Malte, en Slovaquie et en Grèce. Dans d'autres pays, notamment les Pays-Bas, l'Autriche et la Norvège, le nombre de nouveaux opérateurs s'est stabilisé. Dans les autres pays, le nombre de nouveaux opérateurs est plus élevé que celui des opérateurs cessant leur activité.

Producteurs biologiques : 1,6% de l'ensemble des exploitations agricoles

Dans la plupart des pays de l'UE-25, la part des producteurs biologiques dans le total des exploitations agricoles présente une tendance à la hausse, similaire à celle observée pour les superficies consacrées aux cultures biologiques (graphique 3). Si l'Autriche avec

quasiment 12% enregistre le pourcentage le plus élevé en 2005, un recul est observé au Danemark, en Finlande et en Espagne. La Lettonie et la Slovaquie se situent aux alentours de 2%, tandis qu'en Pologne, en Hongrie et en Slovaquie, la proportion est inférieure à 0,3%.

Graphique 3: Proportion (%) des producteurs biologiques dans le total des exploitations agricoles, 2003 et 2005



Sources: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique; Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles

NB: Données de l'agriculture biologique 2003: CY, PL 2004; Données de l'agriculture biologique 2005: CY, HU, PL 2004

Tableau 4: Taille moyenne (ha) des exploitations agricoles biologiques et de l'ensemble des exploitations, 2005

	Exploitations biologiques (ha/exploitations)	Ensemble des exploitations (ha/ exploitations)
EU-25	38,7	16,0
EU-15	37,0	21,4
BE	31,9	26,9
CZ	305,4	84,2
DK	44,2	53,7
DE	47,4	43,7
IE	36,5	31,8
EL	19,5	4,8
ES	51,5	23,0
FR	49,2	48,6
IT	23,8	7,4
CY	5,5	3,4
LV	41,3	13,2
LT	35,8	11,0
LU	47,8	52,7
HU	76,8	6,0
MT	2,3	0,9
NL	35,4	23,5
AT	17,7	19,1
PL	22,0	6,0
PT	148,0	11,4
SI	13,6	6,3
SK	462,6	27,4
FI	33,3	32,1
SE	52,4	42,1
UK	142,1	55,6

Sources: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique; Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles

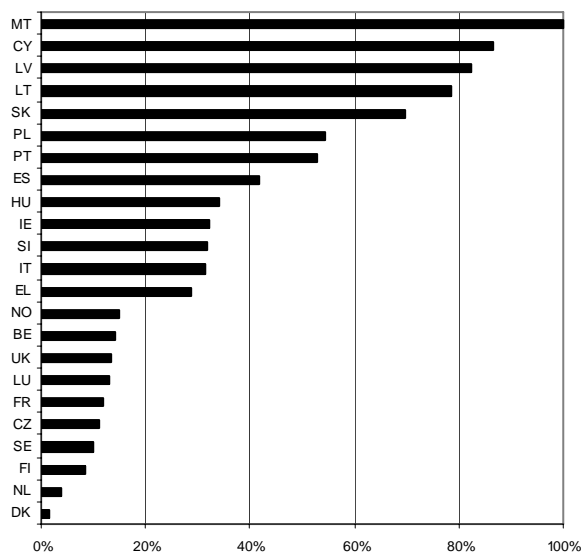
NB: Données de l'agriculture biologique: CY, LU, HU, PL 2004

La taille moyenne des exploitations agricoles biologiques n'est calculée que sur la base des données disponibles pour les années les plus récentes. Cette démarche permet néanmoins d'avoir une bonne vue d'ensemble de la structure des exploitations biologiques par rapport à l'ensemble des exploitations (tableau 4). Il est intéressant de noter que l'enquête sur la structure des exploitations agricoles mesure la SAU totale, c'est-à-dire qu'elle inclut d'autres superficies qui ne sont pas directement utilisées à des fins de culture. Cette enquête exclut par ailleurs les très petites exploitations. Si l'on tient compte de ces deux facteurs, il serait logique d'observer des tailles moyennes plus petites pour les exploitations biologiques, du fait que les statistiques de l'agriculture biologique tiennent uniquement compte des superficies cultivées et comprennent toutes les exploitations enregistrées, quelle que soit leur taille. Toutefois, dans tous les États membres, à l'exception du Danemark, du Luxembourg et de l'Autriche, la taille moyenne est plus élevée dans le secteur biologique. Si cette tendance est particulièrement marquée dans certains États membres comme la République tchèque et la Slovaquie, elle s'observe également dans d'autres comme la Hongrie, la Pologne et le Portugal. Le règlement sur l'agriculture biologique subordonne l'obtention du label biologique au respect de certaines exigences en matière d'élevage des animaux (superficie minimale en fonction du type d'animal). Les exploitations biologiques sont plus efficaces économiquement si elles sont de plus grande taille, les rendements marginaux croissant avec la taille.

La part de la superficie en cours de conversion dans la superficie biologique totale varie entre 1% et 100%

La véritable production biologique provient de superficies entièrement converties. Avant d'être considérée comme biologique, une superficie traverse d'abord une période pendant laquelle elle fait l'objet du processus de conversion. Cette période est fixée par le règlement (CE) n° 2091/92 sur l'agriculture biologique. La superficie en cours de conversion par rapport à la superficie totale permet d'avoir une idée du potentiel de croissance du secteur biologique dans un proche avenir. Pour les 21 États membres pour lesquels des données sont disponibles ainsi que pour la Norvège, les différences observées en ce qui concerne l'augmentation potentielle de la production biologique sont très marquées (graphique 4). Certains pays présentent un fort potentiel, avec des superficies en cours de conversion entre 70% et 100% ; il s'agit de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte et de la Slovaquie. D'autres pays comme l'Irlande, la Grèce, l'Italie, la Hongrie et la Slovénie ont encore un certain potentiel de croissance avec des superficies en cours de conversion supérieures à 30%. Dans plus qu'un tiers des États Membres la part de la superficie en cours de conversion dans la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique est inférieure à 15% et le potentiel de croissance de leur production biologique est dès lors très limité. Le Danemark est le cas extrême puisque la part de la superficie en cours de conversion est seulement 1,4%.

Graphique 4: Part (%) de la superficie en conversion dans la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique (entièrement convertie et en cours de conversion), 2005



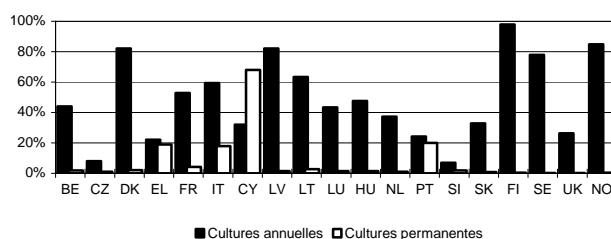
Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

NB: FR, LU, PL 2004

Les cultures peuvent être subdivisées en trois grands types: les **cultures annuelles**, les **cultures permanentes** et les **prairies et pâturages**. Il ressort des données disponibles que cinq États membres seulement - Grèce, France, Italie, Chypre et le Portugal - consacrent des superficies importantes aux cultures biologiques permanentes (graphique 5). Ces cultures sont

essentiellement des arbres fruitiers, des oliveraies et des vignobles, produits typiques des régions bénéficiant d'un climat doux. Il n'y a qu'à Chypre que le pourcentage consacré aux cultures permanentes est plus élevé. En Grèce et au Portugal, les parts respectives des cultures annuelles et permanentes sont très proches, se situant aux alentours de 20% de la superficie biologique totale entièrement convertie. À l'opposé, au Danemark, en Lettonie, en Finlande et en Norvège, le pourcentage de cultures annuelles dépasse 80%.

Graphique 5: Part (%) des cultures biologiques annuelles et permanentes entièrement converties dans le total de la superficie entièrement convertie, 2005



Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

NB: CZ, FR, CY, LU, HU, SI 2004

Les **céréales** et les **fourrages** sont les principales cultures annuelles biologiques (tableau 5). Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les principales cultures biologiques sont soit les céréales, soit les fourrages. En Hongrie, les **cultures industrielles** représentent 20%.

Tableau 5: Superficie biologique entièrement convertie (ha) dans le total des cultures biologiques annuelles et parts (%) des principales cultures biologiques annuelles dans le total, 2005

	Total des cultures annuelles	Céréales y compris riz	Légumes frais	Fourrages verts	Cultures industrielles	Autres terres arables
BE	8 704	26%	4%	66%	0%	4%
CZ	16 085	66%	1%	20%	3%	9%
DK	108 695	34%	1%	57%	1%	8%
EL	45 397	75%	1%	19%	3%	3%
FR	247 807	31%	3%	41%	7%	19%
IT	434 481	37%	3%	52%	4%	4%
CY	35	29%	6%	11%	14%	40%
LV	16 984	22%	0%	74%	1%	2%
LT	8 820	72%	1%	3%	0%	25%
LU	1 187	44%	1%	42%	1%	13%
HU	36 102	51%	2%	19%	20%	8%
NL	17 502	28%	14%	21%	2%	35%
PT	26 790	93%	2%	0%	2%	2%
SI	1 036	42%	6%	40%	5%	8%
SK	8 961	50%	2%	28%	10%	10%
FI	132 459	35%	0%	46%	2%	16%
SE	140 075	38%	1%	53%	2%	6%
UK	138 806	26%	7%	61%	1%	4%
NO	30 955	18%	0%	76%	0%	5%

Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

NB: CZ, FR, CY, LU, HU, SI 2004

Les prairies et pâturages représentent une part significative des superficies biologiques entièrement converties

Tableau 6: Superficie biologique entièrement convertie (ha) et part des prairies et pâturages (%), 2005

	Superficie totale	Prairies et pâturages et terres non exploitées		Superficie totale	Prairies et pâturages et terres non exploitées
BE	19 764	54%	HU	75 834	51%
CZ	226 209	92%	NL	46 877	62%
DK	132 283	16%	PT	110 370	56%
EL	206 205	59%	SI	15 985	93%
FR	468 476	43%	SK	27 247	66%
IT	731 537	23%	FI	135 223	1%
CY	230	0%	SE	179 535	22%
LV	20 691	17%	UK	527 836	73%
LT	13 905	34%	NO	36 510	15%
LU	2 741	55%			

NB: FR, LU, HU 2004

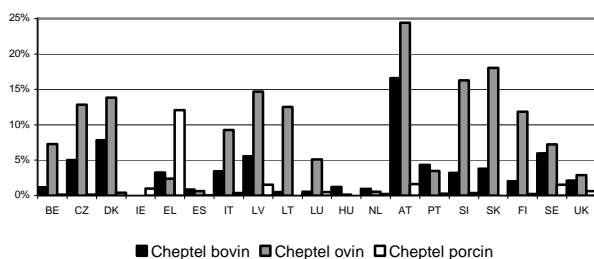
Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

Le tableau 6 montre l'importance des prairies et pâturages dans la superficie biologique totale entièrement convertie. Dans certains États membres, par exemple la République tchèque et la Slovaquie, la part des prairies et pâturages dépasse les 90%. Dans d'autres, comme Chypre et la Finlande, elle est quasiment insignifiante. Les autres États membres ont des superficies biologiques entièrement converties consacrées aux «prairies et pâturages» assez

importantes qui ne correspondent pas à la production agricole. Il convient de noter que l'Italie, qui possède la plus grande superficie biologique entièrement convertie, consacre 23% de celle-ci aux prairies et pâturages, alors qu'au Royaume-Uni, cette proportion dépasse les 70%. Ce type de superficie sera le plus souvent utilisé pour l'alimentation du cheptel.

Cheptel biologique : le cheptel ovin a la préférence

Graphique 6: Part (%) des cheptels bovin, porcin et ovin dans le cheptel total, 2005



Sources: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique; Eurostat Statistiques de la production animale

NB: Cheptel biologique: HU 2004, LU 2002; SE bovins 2004

Sur la base des pourcentages de certains cheptels biologiques – **bovin, porcin et ovin** – dans la production totale de ces animaux, il apparaît que le cheptel biologique est assez important dans certains États membres et que le cheptel ovin biologique a la préférence dans quasiment tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles (graphique 6). En Autriche, pas moins de 24% du cheptel ovin sont élevés selon des méthodes de production biologique. Le cheptel bovin biologique est également important dans ce pays (17%), tandis qu'il représente aussi plus de 5% du total en République tchèque, au Danemark, en Lettonie et en Suède. La Grèce est le seul pays qui enregistre un pourcentage élevé de porcs biologiques puisque ceux-ci représentent 13% de la production totale des porcs.

L'élevage selon des méthodes biologiques est en augmentation dans certains États membres et en diminution dans d'autres (tableau 7). Les évolutions observées dans les différents États membres varient en fonction des cheptels. Si en Belgique le nombre de têtes de bovins et de porcs a diminué respectivement de 6% et de 3% entre 2004 et 2005,

Tableau 7: Cheptel biologique (nombre de têtes), 2005 et variations 2004-2005 en %

	Cheptel biologique 2005			Variations 2004-2005 en %		
	Cheptel bovin	Cheptel porcin	Cheptel ovin	Cheptel bovin	Cheptel porcin	Cheptel ovin
BE	30 116	8 090	10 636	-6%	-3%	50%
CZ	67 956	3 108	24 230	-32%	129%	-23%
DK	122 760	53 541	11 609	-2%	-8%	-1%
IE	21 950	700	38 000	:	:	:
EL	22 900	126 003	218 293	55%	353%	63%
ES	56 701	10 665	137 831	6%	26%	-4%
IT	222 516	31 338	738 737	3%	18%	48%
LV	21 439	6 580	6 109	114%	217%	210%
LT	3 843	70	3 658	-42%	-16%	-3%
NL	36 269	26 200	9 340	4%	-10%	-8%
AT	333 826	52 170	79 551	1%	6%	0%
PT	62 218	6 763	124 408	14%	-30%	8%
SI	14 539	1 966	21 071	11%	59%	17%
SK	20 133	206	57 830	58%	565%	114%
FI	19 048	3 046	9 948	6%	19%	132%
SE	91 515	27 299	34 700	:	23%	-9%
UK	214 276	29 995	691 000	7%	-46%	0%
NO	18 533	494	31 962	-1%	-34%	-26%

Source: Eurostat Statistiques de l'agriculture biologique

le nombre de têtes d'ovins y a augmenté de 50% au cours de la même période. En République tchèque, le nombre de têtes de porcs a plus que doublé, alors que les bovins et les ovins ont vu leur cheptel fortement diminuer (de 32 et 23%).

En résumé, les données sur l'agriculture biologique montrent que les tendances relatives au cheptel biologique sont différentes d'un État Membre à l'autre. Naturellement, ces données ne mettent en évidence que les variations entre deux années et on ne dispose d'aucune autre variable qui permettrait de vérifier la réalité de cette évolution. Il conviendra donc de poursuivre l'analyse lorsque davantage de données seront disponibles.

► INFORMATIONS ESSENTIELLES – CE QU'IL FAUT SAVOIR

Conformément à l'article 15 du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires, les États membres doivent informer la Commission, avant le 1^{er} juillet de chaque année, des mesures prises au cours de l'année précédente en vue de la mise en œuvre du règlement.

Abréviations

UE-15: Union européenne à 15 États membres : Belgique (BE), Danemark (DK), Allemagne (DE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Irlande (IE), Italie (IT), Luxembourg (LU), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Portugal (PT), Finlande (FI), Suède (SE), Royaume-Uni (UK).

UE-25: Union européenne comprenant UE-15 + République tchèque (CZ), Estonie (EE), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Hongrie (HU), Malte (MT), Pologne (PL), Slovénie (SI) et Slovaquie (SK).

Norvège (NO).

Symbole

“.” non disponible

Sources des données

Les informations statistiques sur l'agriculture biologique figurant dans la présente publication se basent exclusivement sur les données transmises par les États membres à la Commission. Tous les États membres n'ont pas rempli les formulaires statistiques, ce qui, dans une certaine mesure, limite l'analyse.

Les chiffres les plus récents concernant les opérateurs biologiques sont provisoires et feront l'objet d'une révision ultérieure.

Sauf indication contraire, les données sur l'agriculture biologique de la présente publication représentent la somme des superficies totalement converties et en cours de conversion.

Les données sur la **superficie agricole utilisée (SAU)** sont tirées de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles

(NewCronos/Agriculture/Structure des exploitations agricoles). L'enquête de base est effectuée tous les 10 ans. Trois enquêtes intermédiaires ont lieu dans l'intervalle (des données sont disponibles pour les années suivantes: 1990, 1993, 1995, 1997, 2000, 2003 et 2005).

Tous les chiffres figurant dans la présente publication sont disponibles à Eurostat. Ils reflètent le contenu de la base de référence «NewCronos» d'Eurostat en mai 2007.

Traitement des données

Il convient de noter que les nombres de producteurs, de transformateurs et d'importateurs ne doivent pas être additionnés car le même opérateur peut apparaître dans plusieurs catégories en même temps

(pour de plus amples informations, voir les définitions ci-après).

Terminologie

Le concept d'exploitation agricole dans les statistiques agricoles est utilisé dans l'enquête sur la structure des exploitations agricoles. L'exploitation est définie comme étant une unité technico-économique soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles. L'exploitation peut également fournir d'autres produits et services (non agricoles).

La superficie agricole utilisée (SAU) est la superficie totale occupée par les terres arables, les prairies et pâturages permanents, les superficies destinées aux cultures permanentes et les jardins familiaux.

L'agriculture biologique peut être définie comme une méthode de production qui met essentiellement l'accent sur la protection de l'environnement et sur les considérations relatives au bien-être des animaux dans le domaine de la production animale. Elle évite ou réduit considérablement l'emploi de produits chimiques de synthèse comme les engrais, les pesticides, les additifs et les produits médicamenteux.

Le règlement (CEE) n° 2092/91 définit en détail les exigences concernant les produits agricoles ou les denrées alimentaires portant une référence aux méthodes de production biologique. Il définit notamment une méthode de production agricole pour les cultures et le bétail et réglemente l'étiquetage, la transformation, le contrôle et la commercialisation de produits biologiques dans la Communauté ainsi que l'importation de produits biologiques en provenance de pays tiers.

Un opérateur est une personne physique ou morale qui produit, prépare ou importe de pays tiers les produits mentionnés ci-dessus en vue de leur commercialisation ultérieure ou qui commercialise ces produits. D'après le règlement, les trois principales catégories d'opérateurs sont les producteurs, les transformateurs et les importateurs qui sont définis comme suit:

- un producteur/agriculteur biologique est une personne physique ou morale qui dirige une exploitation agricole dans laquelle des produits biologiques sont produits, conditionnés et étiquetés conformément aux dispositions du règlement (CEE) n° 2092/91;

- un transformateur est une personne physique ou morale qui procède aux opérations de mise en conserve et/ou de transformation de produits agricoles biologiques (y compris l'abattage et la découpe de produits animaux). Le conditionnement et l'étiquetage de produits biologiques sont également considérés comme une transformation;

- un importateur est une personne physique ou morale qui importe d'un pays tiers des produits biologiques en vue de leur commercialisation ultérieure.

Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Thème : Agriculture et pêche/Données](#)

Agriculture, sylviculture et pêche



Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

Personnes de contact:

Lourdes Llorens Abando (ESTAT/F5): lourdes.llorens-abando@ec.europa.eu

Elisabeth Rohner-Thielen (ESTAT/F5): elisabeth.thielen@ec.europa.eu

Ana Martinez Palou (ESTAT/F5): ana.martinez@ec.europa.eu